

Le lion Delon n'est pas mort ! Il sort les griffes pour sa fille !

écrit par Jacques Martinez | 5 janvier 2024





Le Lion n'est pas mort : il défend crocs et griffes sa fille contre ceux qui ont attaqué celle-ci : ses deux fils !

Il y a une semaine, entre Noël et le jour de l'An, les catholiques célébraient la Sainte-Famille... □La même semaine, du côté de ce Lion(1) du cinéma qu'est Alain Delon se révéla une tout autre famille que la Sainte Famille : la... « Plainte Famille » tant les plaintes se sont accumulées et, précisément, en cette fin et ce début d'années au sein de la famille Delon, Père et fils et fille !

Comme le site l'Internaute le notait jeudi, « *Alain Delon annonce vouloir porter plainte contre son fils. L'imbroglia familial continue...* »

Cela alors que d'autres plaintes remontant à des mois étaient « classées sans suite (...) La famille continue de se déchirer alors que la plainte des enfants Delon contre la compagne de leur père, Hiromi Rollin (et inversement) vient d'être classée sans suite, a-t-on appris par un communiqué du parquet ce jeudi 4 janvier 2024,. »

Et le site l'Internaute pose cette question :

« Le feuilleton judiciaire autour d'Alain Delon se poursuit, mais jusqu'à quand ? Le tribunal de Montargis a mis un point final aux procédures opposant les enfants de l'acteur français à Hiromi Rollin (...) Pour autant, la famille se déchire en portant plainte les uns contre les autres. »

□Avec ce rebondissement ce même jour : □« Dans les colonnes de Paris-Match ce jeudi 4 janvier 2024, Anthony Delon a annoncé avoir déposé une main courante contre sa demi-sœur, Anouchka Delon, le 7 novembre dernier. »

Plutôt que taire cette plainte en gardant cette nouvelle au sein de sa famille, le fils aîné d'Alain Delon a donc préféré étaler son linge sale en couverture de Paris Match... Il aura du mal à contredire son père qui estime que son fils aîné ne pense qu'à se faire de la pub ! Et cela risque de se retourner contre lui si, effectivement, sa démarche est destinée à se faire « une pub perso » en débballant ses problèmes avec sa soeur à la une d'un des plus grands magazines de France. Et même si c'est pour l'éliminer de la vice-présidence de la société gérant les avoirs de leur père !

Pourquoi cette révélation d'avoir porté l'accusation peu « confraternelle » mais des plus c... et si peu fraternelle contre sa cadette qu'il accuse « de ne pas l'avoir tenu au courant de la “dégradation cognitive” de leur père. » □À savoir, selon lui, qu'« entre 2019 et 2022, mon père [a] été soumis à cinq tests cognitifs lors de ses visites à la

clinique en Suisse. Il n'en a réussi aucun. » □ Il reproche de ce fait à Anouchka Delon « d'avoir "clairement mis en danger" le comédien et d'être "indirectement complice de tous les abus et violences dont il a été la victime". »

Selon Anthony Delon, le procureur de la République de Montargis aurait estimé que « l'expertise médicale d'Alain Delon avait conclu que "son discernement est totalement aboli". Ce dernier **"envisage l'ouverture d'une procédure de mise sous protection judiciaire »**(...) **"C'est un coup dur porté à ma soeur et à son avocat"**, a-t-il assuré sur Instagram. »

Et le Figaro de jeudi titre sur la réaction d'Alain Delon :

« **Qu'il me foute la paix, et qu'il foute la paix à ma fille** », aurait lancé l'acteur selon son conseil qui a déposé une plainte en son nom contre son fils.

« *La famille Delon, qui peinait en cette fin d'année à se montrer réunie, se fragmente un peu plus chaque jour.* » **Mais quel père pourrait supporter ça ? »**

Anthony Delon « a encore une fois profité de son nom pour se faire de la publicité »

« *Extrêmement choqué du déballage médiatique orchestré par son fils Anthony, qui n'a qu'un seul but, nuire à la réputation de sa fille Anouchka, lui nuire, et atteindre la relation unique qu'il a toujours eue avec Anouchka*», Alain Delon se serait résolu à porter plainte contre son aîné. Une plainte, «dans un premier temps» pour diffamation, précise l'avocat en annonçant «étudier les procédures nécessaires pour que cessent les menaces sur lui-même et sur sa fille».

« **Contrairement à Anouchka, son fils Anthony ne s'est jamais, depuis toutes ces années qui ont passé, véritablement préoccupé de lui**», précise encore l'avocat en soulignant qu'Anthony Delon «a encore une fois profité de son nom pour se faire de la publicité». «Qu'il me foute la paix, et qu'il foute la paix à ma fille », aurait ajouté

l'acteur selon son conseil. »

Et puisque nous sommes dans le milieu cinématographique, espérons que cela ne se terminera pas comme dans « Règlements de comptes à O.K. Corral », ce célèbre western américain de John Sturges inspiré de faits réels : une fusillade entre des frères et un Marshall fédéral et ses hommes à O.K. Corral en Arizona en 1881. Ce film est sorti en 1957.

□ **Tiens, encore une date qui nous relie à Alain Delon : c'est en 1957, à 22 ans, après son engagement depuis l'âge de 17 ans dans la Marine Nationale et la guerre d'Indochine, qu'il entama sa carrière cinématographique.** Et grâce à qui l'a-t-il commencée ? Grâce, n'est-ce point étonnant ? Grâce à une femme ! Une jeune femme qui, bien que mariée, était sa maîtresse, cela peu après Dalida !



L'avantage pour le bel Alain, sa nouvelle aimée, Michèle Cordoue, 37 ans, était non seulement actrice mais aussi et surtout (comme le hasard fit bien les choses pour Alain ?) l'épouse d'un grand du cinéma : Yves Allégret. Et elle parvient à convaincre ce dernier de donner un rôle à son jeune ami, encore vierge de tout tournage, de l'engager pour son premier film au titre révélateur et prometteur pour le jeune Alain : □ « *Quand la femme s'en mêle* »

□ **Et Dieu sait -et pas seulement Lui- que nombre de femmes se sont mêlées de sa vie. Et parfois emmêlées dans sa vie. Et la dernière est merveilleusement, filialement et tout simplement sa fille que le vieux Lion va défendre jusqu'à**

son dernier souffle ! Même si c'est sans cinéma et, comme sa jeunesse, elle aussi sans cinéma, durant encore... 27 ans !

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1)En 2003, il tourna « Le Lion » un téléfilm français adapté d'un roman de Joseph Kessel et réalisé par José Pinheiro. Il voulut y jouer tout simplement par amour pour sa fille Anouchka qui y avait un rôle ! Et pas n'importe lequel : l'histoire est celle d'un lionceau qui, grâce à l'attention que lui portait Patricia (Anouchka), devint le seigneur de la savane ! Quelle métaphore pour l'enfant quasiment sans parent que fut Alain Delon et qui, sous le regard de sa fille, se sent encore plus grand, à l'image de ce lionceau orphelin devenu seigneur grâce à... sa fille comédienne !-